

Augmentation forte de la productivité du travail à main d'œuvre constante

Septembre 2016

La trajectoire suivie : de 450 000 à 750 000 litres en 5 ans

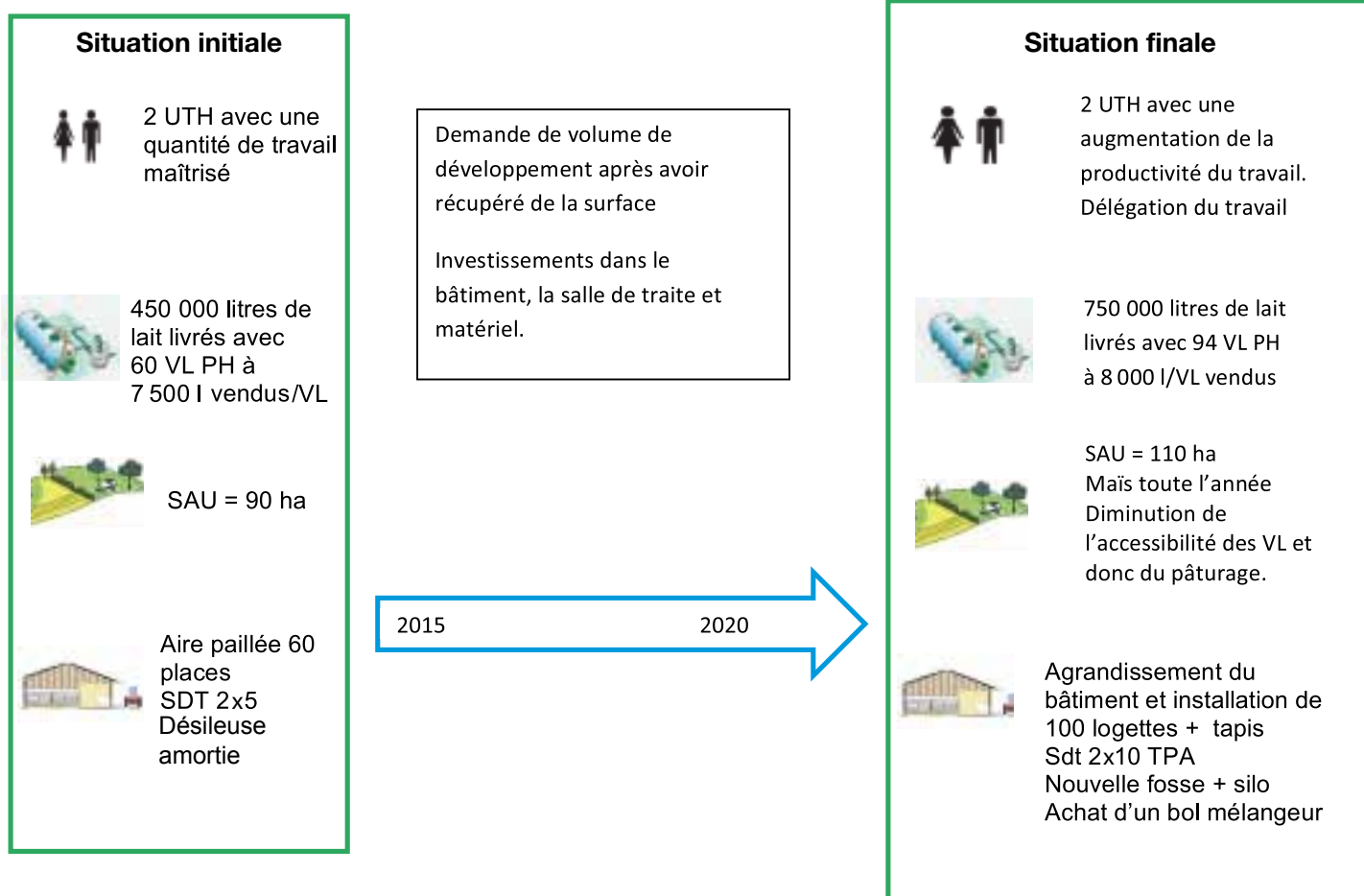
L'exploitation avec 2 associés (ex : un couple en EARL) a la possibilité de récupérer de la surface auprès de chez eux. La laiterie est dans une dynamique d'offre de volume supplémentaire. Ces opportunités permettent aux éleveurs de se projeter dans le développement de la production laitière et ainsi de moderniser les outils de production de l'atelier. Les éleveurs décident de produire 300 000 l de lait de plus, avec un accroissement linéaire de 60 000 litres par an sur 5 ans.

Le système est optimisé techniquement et les éleveurs se sentent en capacité d'accroître leur productivité du travail.

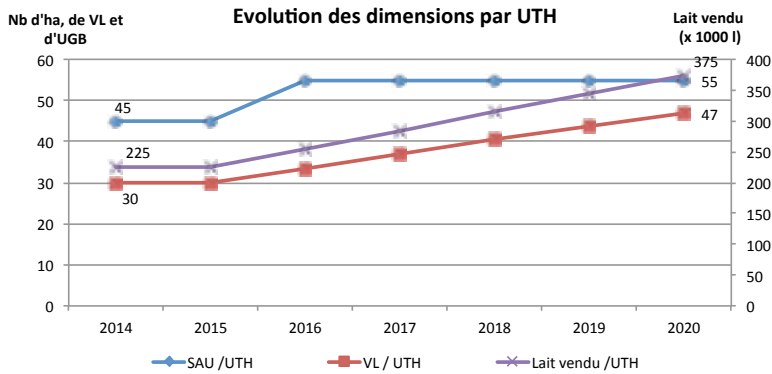
Au départ, les annuités sont modérées, le bâtiment est amorti et évolutif. Le projet consiste à réaménager et agrandir la stabulation existante, changer la salle de traite actuelle (2 x 5) qui sera saturée dans le cadre d'une augmentation des vaches traites.

Pour rester dans le cadre de la réglementation environnementale, la capacité de stockage est redimensionnée. L'objectif pour 2020 est d'avoir 95 vaches en production et de livrer 750 000 l de lait avec 2 UTH.

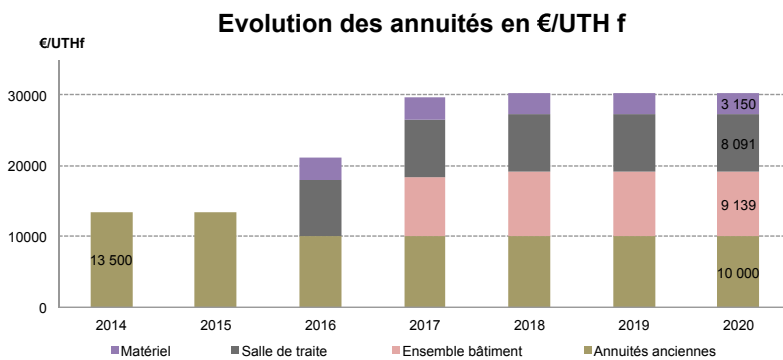
Résumé du scénario pivot d'évolution de l'exploitation



Evolution de la dimension et des résultats par UTH familiale



Evolution progressive de la structure et de la productivité du travail grâce aux niveaux équipements. Ils permettent d'augmenter la productivité du travail en passant de 32 heures /UGB à 28 h/UGB. Cependant, le volume global de travail, non saturé au départ, dépasse rapidement les 2 500 h/UTH f/an. Le recours à la main d'œuvre extérieure est nécessaire dès 2016. Ainsi, en 2020, 600 h par an sont déléguées (salarier ou délégation).



Les annuités augmentent fortement en lien avec les investissements réalisés. La réalisation progressive du litrage supplémentaire est faite en croît interne et ne nécessite pas d'annuités liées à des achats d'animaux. Cependant ce croît interne mobilise de la trésorerie.



Malgré la bonne efficacité économique maintenue par la maîtrise technique du système, l'EBE avant MO diminue en lien avec la baisse des aides PAC et leur dilution (lait attribué sans aides) et de la baisse de la part de cultures dans le système.

Les annuités passent de 60 € à 81 €/1 000 l. La capacité de prélèvement descend à 70 €/1 000 l. La spécialisation laitière plus importante entraîne une sensibilité plus forte aux effets de conjoncture.



Le produit par travailleur augmente fortement, mais les capacités de prélèvement initiales de 25 000 €/UTH tombent à 16 000 €/UTH en 2017 lorsque toutes les nouvelles annuités arrivent au maximum. Elles retrouvent presque leur niveau d'origine en 2020 quand la production arrive en phase de croisière.

* : Hypothèses de prix payé: 340 €/1 000 l

Conséquences de 2 stratégies différentes pour passer de 450 à 750 000 l

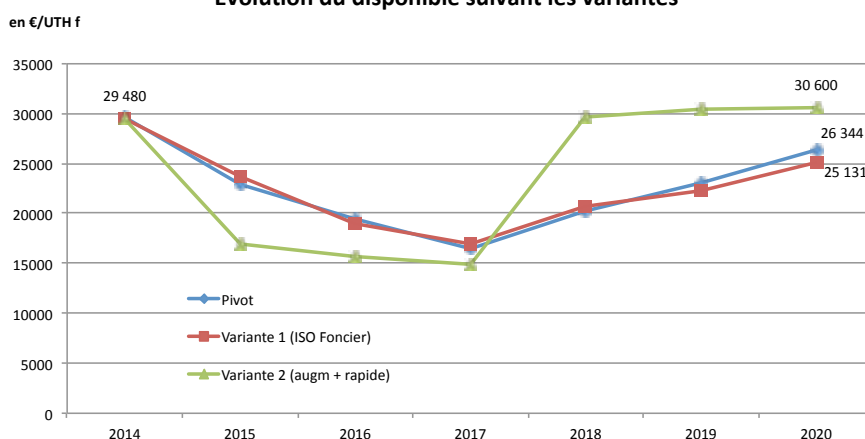
Variante 1 : pas d'accroissement de la SAU et augmentation plus forte de la productivité par VL

Augmentation de 60 000 l de lait/an pendant 5 ans. L'accroissement de la productivité des vaches est plus fort (pour atteindre 8 800 l/VL/an en 2020). Pour atteindre cet objectif, davantage de maïs et de correcteur azoté sont utilisés. Cette stratégie permet de limiter l'investissement en bâtiment à 90 logettes et il n'y a pas de besoin de recourir à la main d'œuvre extérieure.

Variante 2 : augmentation plus rapide à raison de 100 000 l de lait/an pendant 3 ans.

Cette stratégie s'appuie sur une baisse plus importante du taux de réforme et achat de 12 amouillantes sur les premières années. Dès 2018, les ventes de génisses amouillantes pourront recommencer. Le besoin de recourir à la main d'œuvre extérieure est plus important et ce dès 2017.

Evolution du disponible suivant les variantes



Comparaison des 2 variantes par rapport au projet d'origine

	Variante 1 : Intensification de la production/ VL	Variante 2 : Augmentation plus rapide du volume de lait
Technique	La productivité augmente avec la part de maïs dans la ration et nécessite plus de correcteur azoté. Le coût alimentaire du troupeau est supérieur de 15 €/1 000 l par rapport au pivot. Attention à la maîtrise du coût de concentré ! Cette stratégie est plus sensible au cours du correcteur azoté et à l'efficacité de celui-ci.	Il n'y a pas de modification du fonctionnement du système par rapport au pivot. Le recours à l'achat de génisses amouillantes doit entraîner une vigilance accrue d'un point de vue sanitaire.
Investissements	10 vaches de moins implique une baisse des investissements de 40 000 € et ce qui diminue les annuités de 6 000 €/an.	Les investissements se font sur le même pas de temps et le retour sur investissement est plus rapide.
Résultats économiques	L'EBE est plus faible que la situation pivot mais les annuités plus faibles et l'absence de recours de la main d'œuvre permettent de maintenir une capacité de prélèvement similaire.	Durant les 3 premières années l'EBE est plus faible lié aux achats d'animaux et la constitution plus rapide de stocks. Le système est plus sensible sur cette période aux fluctuations de prix du lait. Cette stratégie permet cependant de revenir plus rapidement à une capacité de prélèvement au niveau de celle de 2014.
Travail	10 vaches de moins entraîne un temps de travail diminué, notamment lié à une salle de traite un peu surdimensionnée.	Le temps de travail global/UTHf augmente plus rapidement et nécessite le recours de la main d'œuvre complémentaire dès 2017.

Des messages à retenir

Maîtriser les investissements

L'accroissement de la production entraîne des besoins d'investissement dans un nouveau bâtiment vaches laitières et un nouveau bloc traite.

La maîtrise des investissements est alors capitale. Pour un total d'investissements de près de 430 000 € dans la situation centrale, une réduction des investissements de 15 à 20 % par rapport aux hypothèses retenues a une incidence sur le disponible de l'ordre de 3 500 €/UTH/an.

Ces réductions peuvent passer par :

- Opter pour des constructions économes et modulables
- Acheter des installations d'occasion
- Auto construire en partie sans méjuger la charge de travail supplémentaire
- Différer certains investissements qui ne sont pas prioritaires

La capacité de prélèvement n'est pas améliorée pendant la phase d'investissements. Une bonne situation économique initiale est primordiale pour passer cette étape importante du projet de l'exploitation.

Penser à la charge et à l'organisation du travail

Malgré de nouveaux bâtiments plus fonctionnels, le temps de travail augmente par travailleur et le remplacement pendant les congés et les week-ends devient plus difficile, en particulier dans le cas d'une exploitation en couple. Il nécessite le recours à de la main d'œuvre extérieure qui représente une charge de 11 500 €. Avec un volume d'activité important par travailleur, l'enjeu est de conserver la maîtrise

technique du système. Ce projet nécessite aussi une réflexion autour de l'organisation du travail, de la répartition des tâches, notamment s'il y a l'embauche d'un salarié.

Conserver de bons résultats techniques

Avec le volume de lait produit, une variation de 10 €/1 000 l implique une variation de 7 500 € de résultats.

Anticiper les besoins en fourrages et maintenir des rendements valorisés cohérents (12 à 13 tMS/ha en maïs - 6 à 7 tMS/ha en herbe) est un gage de maîtrise des coûts de production.

Un accroissement plus rapide de la production laitière par vache, sans dérapage du coût alimentaire, peut être légèrement plus favorable par la limitation des investissements. Par contre, cette stratégie est plus risquée d'un point de vue sanitaire et coût de concentré, lié à une intensification forte de la conduite des animaux.

Prendre en compte la sensibilité à la conjoncture

L'augmentation importante de la productivité du travail allié à une diminution de la capacité de prélèvement par 1 000 litres de lait implique une forte sensibilité, à la hausse comme à la baisse, des résultats à la conjoncture laitière.

Prix du lait en €/1 000 l	Capacité de prélèvement en €/1 000 l	Capacité de prélèvement en €/UTH
300 €/1 000 l	30 €/1 000 l	11 000 €/UTH
340 €/1 000 l	70 €/1 000 l	26 000 €/UTH
380 €/1 000 l	110 €/1 000 l	41 000 €/UTH

Une épargne de précaution d'environ 50 €/1 000 l réalisée en amont du projet est souhaitable pour :

- maintenir un prélèvement de plus de 20 000 €/UTH et prévenir le manque de trésorerie en année 3 ou 4.
- Faire face à une année défavorable sur le prix du lait ou à un accident sanitaire.

